



Programme de médicaments administrés en milieu hospitalier



Optimiser la valeur des régimes de soins de santé

Qu'est-ce que le programme de médicaments administrés en milieu hospitalier (PMH)?

Certains médicaments ne sont administrés qu'en milieu hospitalier et exigent la surveillance rigoureuse du personnel médical et infirmier en raison de la gravité de l'état du patient, de la complexité du traitement (par exemple, par voie intraveineuse) ou pour des motifs de sécurité. Le PMH prévoit une liste des médicaments qui doivent être administrés à l'hôpital ou en soins externes et qui ne devraient pas être remboursés par un régime privé d'assurance médicaments. Ce programme prévoit par exemple le remboursement de traitements de chimiothérapie et d'antibiotiques injectables.

En quoi le programme de médicaments administrés en milieu hospitalier diffère-t-il du programme de médicaments d'exception (PME)?

Les critères du programme de médicaments administrés en milieu hospitalier reposent sur le fait qu'un médicament doit être administré à l'hôpital ou dans le cadre d'un traitement complexe prodigué par du personnel dûment formé. Ces critères s'appliquent à tous les régimes d'assurance médicaments qui utilisent cette fonctionnalité partout au Canada. Seuls les médicaments qui satisfont à ces critères font partie du PMH.

Les médicaments qui sont prévus par le programme de médicaments d'exception (PME) sont remboursés par les régimes provinciaux, ce qui signifie que le remboursement relève de chaque province. Le PME couvre certains médicaments utilisés pour traiter des maladies ou des conditions particulières, par exemple, les médicaments qui sont prescrits par suite d'une transplantation d'organes et du VIH, et comprend les médicaments qui peuvent être administrés à la maison.

Comment fonctionne le PMH?

Au moyen de messages en ligne et de critères cliniques, le processus du PMH permet d'aviser les pharmacies que les demandes de règlement pour médicaments devant être administrés en milieu hospitalier ne devraient pas être remboursées par un régime d'assurance collective. ESI Canada rejettera ce type de demande de règlement lorsqu'une pharmacie en demandera le remboursement.

À quelle fréquence ESI Canada révisé-elle les médicaments du PMH?

Chaque mois, le Comité d'évaluation des médicaments (CEM) passe en revue les médicaments qui figurent sur la liste des Avis de conformité (AC) de Santé Canada pour déterminer si ces médicaments devraient être classifiés comme médicaments devant être administrés en milieu hospitalier. Seuls les médicaments qui doivent être administrés en milieu hospitalier sous surveillance médicale sont classés comme tels.

Comment fonctionne le PMH au Québec?

Veuillez noter que le PMH fonctionne différemment au Québec. Selon la RAMQ, les médicaments qui sont couverts dans le cadre d'un régime font automatiquement partie du PMH.

Quels sont les avantages du PMH?

Le processus du PMH permet de s'assurer que les régimes privés ne remboursent pas les médicaments administrés en milieu hospitalier. Le promoteur de régime peut ainsi réaliser des économies puisque les demandes seront refusées et que, par conséquent, il n'aura pas à rembourser les coûts des médicaments du PMH.

Novembre
2009



ESI CANADA®

www.esi-canada.com



Programme de médicaments administrés en milieu hospitalier

Page 2



Optimiser la valeur des régimes de soins de santé

Quels sont les inconvénients possibles du PMH?

Dans certains cas, un patient pourrait être contraint de payer pour un médicament qui est prévu dans le cadre du PMH. En effet, l'ajout d'une étape avant le processus d'exécution d'ordonnance pourrait entraîner des inconvénients pour l'employé.

Comment le pharmacien saura-t-il que la demande de règlement est refusée en raison du PMH?

Lorsqu'un pharmacien transmet une demande de règlement au nom d'un participant et que le médicament figure sur la liste du PMH, le message suivant lui est envoyé : « QP – MÉDICAMENT NON ADMISSIBLE – SUBVENTIONNÉ PAR L'HÔPITAL ». Dans certains cas, il se peut qu'un médicament administré à l'hôpital ne soit pas couvert par le régime provincial; toutefois, puisqu'il est administré à l'hôpital, le régime d'assurance collective n'a pas à le rembourser dans la majorité des cas.

Quel est le coût associé à la mise en place du PMH?

Le coût du PMH est fonction des frais qu'engage l'assureur pour traiter les cas d'exception et répondre aux appels téléphoniques des participants et des promoteurs de régimes au sujet de demandes de règlement qui sont refusées. Le traitement de demandes de règlement manuelles pourrait entraîner des frais supplémentaires.

Quelles économies la mise en place du PMH permettrait-elle de réaliser?

En mettant le PMH en place, les promoteurs de régimes n'ont pas à payer les médicaments qui sont administrés à l'hôpital ou en soins externes. Les économies potentielles peuvent s'élever entre 1 et 2 % des coûts totaux.

Novembre
2009

Nota : ESI Canada offre divers produits à ses clients. Nos clients choisissent les produits qu'ils souhaitent offrir dans le cadre de leurs propres régimes. Certains produits peuvent ne pas être offerts dans toutes les provinces ou territoires.



ESI CANADA®

www.esi-canada.com